

De l'articulation des notions théoriques de phonologie à l'analyse du corpus

Dr . Bouguerra Cheddad

Université de Souk-Ahras

الملخص:

يهتم علم وظائف الأصوات (الفونولوجيا) بالأصوات كوحدة مميزة. إنها تتغيا تحليل اللغات انطلاقا من مدونة. وقد أشار "كارفالو" "Carvalho" أن الفونولوجيا واحدة في كل اللغات، حيث تكشف كيفية تحليل هذه المدونة التي تمثل اللغة، وذلك اتكاء على الكلمات المكتوبة بنظام "الأبجدية العالمية للأصوات" "Alphabet Phonétique International" ودلائها. أما "توماس شار" "Thomas Scheer" فقد نوه - بدوره - إلى أن دراسة المدونة المذكورة في ضوء الفونولوجيا تبدو كأنها الحقل الوحيد إلى جانب التصريف الذي ينتج نظاما من معاني البنى. وجدير بالإشارة أنه لا وجود لمقابل النظام المذكور في أي ميدان آخر. إن الإطار النظري جوهري ابتغاء تفسير وفهم كيفية اشتغال "الفونيم" "Phonème" في لغة معينة، زيادة على ذلك فهي تمكننا في استخراج الصور الكلامية (التبدلات الكلامية). النفق الصوتي في كل نظام لغوي هو الذي يحكم توزيع الفونيمات في البنى الصرفية.

RÉSUMÉ :

La phonologie s'intéresse aux phonèmes en tant qu'unités distinctives et pertinentes. Elle se penche sur l'analyse des langues à partir de corpus. Carvalho souligne qu'il n'y a qu'une seule phonologie pour toutes les langues. Elle montre comment faire une analyse d'un corpus qui représente une langue, à partir de mots transcrits en API et leur sens. Thomas Scheer souligne les études à base de corpus en phonologie qui semble être le seul domaine avec la morphosyntaxe qui produise un système au sens structuraliste : on ne trouve l'équivalent de ce système dans aucune autre discipline. Le cadre théorique est primordial pour interpréter, comprendre comment le phonème fonctionne dans une langue donnée. En outre, il nous permet de déceler les variantes libres, les paires minimales, les variantes combinatoires en distribution complémentaire, la neutralisation et l'archiphonème

Introduction

La phonologie qui étudie les sons du langage a pour objet de les décrire. Elle analyse les sons et les règles qui conduisent à l'organisation de la structure sonore dans la chaîne verbale d'une langue donnée. La phonologie est le parent pauvre des cours de français. Les étudiants discutent souvent des modules comme la culture de la langue, des lacunes en méthodologie ou en expression écrite, mais ils ne parlent pas de la phonologie. Il faudrait alors leur expliquer son importance dans l'apprentissage d'une langue. Le phonologue se réfère au corpus qui lui sert de matériel linguistique. C'est un ensemble de données collectées, destinées à être l'objet de l'analyse phonologique.

John Sinclair (2004) explique que la représentation du corpus ne dépend pas uniquement du nombre de mots, mais également des catégories choisies. Il propose l'échantillonnage en tant que solution à la problématique de la représentation du langage. Le prérequis du cours de phonétique générale est indispensable pour pouvoir comprendre la phonologie et être capable de distinguer une lettre / graphème d'un son.

Le cadre théorique que nous avons retenu nous servira à rendre compte de l'organisation des unités dans un système. Il est nécessaire, voire obligatoire, pour effectuer une analyse phonologique. Il nous facilite l'interprétation des données à l'intérieur de ce cadre théorique donné. C'est une phase fondamentale de l'analyse phonologique.

Laramée et Vallée (1991) signalent que le cadre théorique sert principalement à présenter un cadre d'analyse et à généraliser des relations théoriques déjà prouvées dans d'autres contextes pour tenter de les appliquer au problème.

1. Le constat

Je suis parti d'un constat, à savoir que la phonologie est totalement délaissée voire oubliée par les enseignants. En outre, il n'y a aucun article, dans la revue synergie Algérie qui traite de ce domaine. J'ai aussi assuré l'enseignement de ce module aux étudiants, et j'ai pu déceler des confusions dans certains concepts son / phonème, son/graphème, les traits articulatoires des voyelles / consonnes, et l'incapacité à faire une analyse phonologique correcte.

2. La problématique

Je me suis alors posé la question suivante :

Comment amener les étudiants de français à comprendre, d'abord les concepts théoriques de la phonologie, afin de les interpréter, les distinguer, les maîtriser puis les analyser dans un corpus représentant une langue donnée ?

3. L'hypothèse générale

Les étudiants ne maîtrisent pas à bon escient les concepts théoriques dus à des insuffisances en phonétique.

4. Les motivations personnelles et scientifiques

Le manque de travaux dans le domaine de la phonologie, en Algérie, m'a vraiment poussé à faire ce travail. Je me suis aussi appuyé sur les témoignages des étudiants qui éprouvent beaucoup de difficultés, d'un côté à comprendre les concepts se rapportant à la phonologie, et de l'autre à analyser phonologiquement un corpus d'une langue donnée.

Je voudrais aussi mettre en évidence pour les étudiants le côté analytique de la discipline, et leur apprendre à pouvoir dépouiller des corpus afin qu'ils sachent reconnaître les variantes libres, les variantes complémentaires, les allophones, les paires minimales, la pertinence, le rôle de la syllabe.

5. Le corpus

- Il doit contenir des mots, transcrits en API.
- Il doit renfermer des notions théoriques déjà étudiées comme les variantes combinatoires, la neutralisation...
- La valeur significative (le sens) de chaque mot est primordiale dans une analyse.

6. L'importance du corpus

Les données du corpus sont sûres et donnent une certaine fiabilité. Il a une représentativité. Il reflète la réalité. Il est objectif. Leech (1992) souligne « The corpus is a more powerful methodology from the point of view of the scientific method ». Le corpus est une méthodologie très efficace du point de vue de la méthode scientifique (sa scientificité).

J'ai alors proposé quelques outils linguistiques et phonologiques qui permettraient de mieux comprendre le phonème qui peut s'opposer dans une langue et non dans une autre. Nous devons aussi distinguer la phonologie de la linguistique et de la phonétique.

7. La phonologie et la linguistique

La linguistique est généralement définie comme l'étude scientifique du langage. Hjelmslev remarque qu'elle a comme objet spécifique « visé » la langue, et comme objet d'analyse « étudié » le langage. Quant à Martinet, il constate que la linguistique étudie principalement la langue, et marginalement le langage. Instrument de communication par manifestation vocale.

Elle s'appuie sur l'observation objective du comportement linguistique des sujets parlants. Elle décrit tout ce qui caractérise en propre une langue reconnue comme telle, considérant que l'étude d'un état de langue peut avoir une valeur

significative, et pas seulement descriptive. Saussure, le précurseur de la linguistique, considère une langue comme un système de signes.

Il rajoute qu'elle se base sur une conception unitaire du langage humain, considérant que les langues particulières ne sont que des cas particuliers du langage. Les langues diffèrent les unes des autres, non dans leurs structures profondes, mais du fait de variations tout à fait superficielles ; une analyse approfondie ferait apparaître des universaux linguistiques qui témoignent d'une faculté naturelle du langage. Il y aurait ainsi un répertoire universel d'éléments sémantiques ou phonétiques dans lequel chaque langue choisirait les éléments de base de sa combinatoire. A la notion de langue comme système de signes est substituée la notion de langue comme système de règles.

Selon A. Martinet (1998, p.17), la double articulation est spécifiquement humaine. Il a longuement développé l'idée que les deux types d'unités en l'occurrence première et deuxième articulation, se distinguent par le type de fonction qu'elles peuvent assurer dans le système qu'est la langue. Les unités de première articulation assurent une fonction significative : elles expriment du sens et permettent d'interpréter la réalité extralinguistique qu'elles désignent. Ces unités minimales de signification, Martinet les appelle des morphèmes.

En revanche, l'unité de deuxième articulation est une unité non significative, indivisible. Elle assure une fonction distinctive. Elle permet d'opposer un signe à un autre comme port [pɔR] ~ bord [bɔR]. Ces unités minimales du système d'opposition d'une langue parlée sont appelées des phonèmes.

Pour Benveniste, l'arbitraire se situe non entre le signifié et le signifiant mais entre la chose, l'idée représentée et le signe lui-même (Benveniste, 1966, p.49 et sv.). On ne peut pas dissocier le signifié du signifiant. La phonologie est un des domaines de la linguistique contemporaine. Elle émerge comme une discipline autonome au début du XXème siècle. Elle a connu le plus grand développement dès les années 20.

Quant à la phonologie / la phonématique, c'est une branche de la linguistique qui étudie comment s'organisent les sons d'une langue afin de former des énoncés. Elle s'occupe également de décrire les unités ayant une fonction oppositive et leurs combinaisons. Elle introduit dans son étude les critères linguistiques de pertinence et de signification. Elle étudie toutes les manifestations sonores signifiantes du langage humain. Elle analyse aussi les objets sonores et leurs comportements en tant que constituants d'une structure sonore organisée. Elle s'intéresse aux sons en tant qu'unités de cette structure.

Saussure considère que le signe linguistique est une unité de la chaîne parlée ayant un signifiant (Sa), une représentation sonore du locuteur ; et un signifié (Sé),

une représentation sémantique. La relation entre le signifiant et le signifié est immotivé. Un même concept sera ainsi associé à une image acoustique. Les signes proviennent de la segmentation de la phrase en unités minimales ayant une valeur significative.

Je prends l'exemple suivant : La fille mange un gâteau.

La, fille, mange, un, gâteau sont des signes linguistiques. Cette phrase est constituée de cinq morphèmes. Un monème est une unité minimale significative dans la phrase, qui ne peut se décomposer en unités plus petites, possède un signifié et un signifiant. Ces unités qui la composent ont une relation sémantique, grammaticale. Elles sont appelées unités de première articulation.

Je peux aussi décomposer « g-a-t-eau [o] » en quatre unités plus petites. Le graphème « g » est un constituant du morphème « gâteau » et de la syllabe [ga]. Si je veux avoir une représentation imagée ou réaliser [g], il est impossible de reproduire un son différent de [g], puisque celui-ci a ses propres traits intrinsèques articulatoires et acoustiques. On doit alors se référer à sa représentation phonique, en le discriminant à d'autres formes sonores. Toutes ces unités constituent des phonèmes, qui sont des unités minimales, distinctives, indivisibles, n'ayant pas de sens. Ils se distinguent des sons qui le réalisent, réalités acoustiques chaque fois différentes. Elles sont appelées unités de deuxième articulation.

André Martinet a longuement développé l'idée que les deux types d'unités en l'occurrence première et deuxième articulation, se distinguent par le type de fonction qu'elles peuvent assurer dans le système qu'est la langue. Les unités de première articulation assurent une fonction significative : elles expriment du sens et permettent d'interpréter la réalité extralinguistique qu'elles désignent. Le morphème « gâteau » assure une fonction significative et une fonction distinctive.

8. La dichotomie phonétique / phonologie selon Troubetzkoy

Troubetzkoy est le théoricien à avoir distingué les deux sciences des sons du langage, la phonétique et la phonologie. Ces deux termes existaient déjà, mais avaient une autre valeur significative. Les comparatistes définissaient la phonétique comme « l'étude historique des sons, leur évolution » alors que Saussure définissait la phonologie comme « l'étude physiologique des sons », et, la phonétique, comme « l'étude historique des sons ».

Lors du premier congrès international des linguistes qui a lieu à la Haye en 1928, Jakobson et Troubetzkoy marquent la naissance de la phonologie au sens actuel du terme. Troubetzkoy définissait l'opposition phonétique / phonologie en se basant sur la dichotomie saussurienne langue / parole : la première étudiait les sons de la parole, et avait pour objet l'acte de parole ; tandis que la seconde analysait les sons de la langue et se focalisait sur l'organisation des unités de la langue.

L'objet de la phonétique et de la phonologie est différent, ainsi que leurs méthodes de travail respectives. Il explique que, « la science des sons de la parole, ou phonétique, ayant affaire à des phénomènes physiques concrets, doit employer les moyens des sciences naturelles ; la science des sons de la langue doit au contraire employer des méthodes purement linguistiques, psychologiques ».

Il ajoute que, alors que la phonétique doit étudier toutes les particularités acoustiques et articulatoires des sons. Par contre la plupart de ces particularités sont pour le phonologue tout à fait accessoires, puisque « elles ne fonctionnent pas comme marques distinctives des mots ». Ainsi, « les sons du phonéticien et les unités du phonologue ne se recouvrent pas. Le phonologue ne doit envisager en fait de son que ce qui remplit une fonction déterminée dans la langue ». Ces termes posent ainsi les principes d'une linguistique appuyée sur le terme de « fonction », d'où l'étiquette de « fonctionnelle » qui a souvent été employée à l'égard de cette optique linguistique.

En voulant différencier la phonétique de la phonologie, Troubetzkoï fonde ainsi la phonologie structurale qui perçoit la langue comme un système qui répond à une fonction (la communication) et qui met en œuvre les moyens nécessaires pour assumer cette fonction.

Troubetzkoï reprend l'idée saussurienne d'opposition comme fondant les unités de la langue et donc pour lui l'opposition phonologique, comme appartenant à la langue, c'est-à-dire au système, est cruciale. En effet, dans les Principes de phonologie, N.S. Troubetzkoï définit l'opposition phonologique comme l'opposition phonique qui permet de distinguer deux unités.

Malmberg souligne que pour savoir parler, l'homme doit apprendre à opposer certains sons à d'autres. Il rajoute que les différences constantes entre les unités sont une condition nécessaire pour qu'un tel système puisse fonctionner comme moyen de communication.

Troubetzkoy définit la phonétique comme étant la science des sons de la parole. Il rajoute comme Malmberg que c'est une science de la face matérielle des sons du langage humain (1957, p.1-15).

La phonétique s'intéresse, d'une part, aux sons eux même indépendamment de leur fonction les uns avec les autres, et d'autre part, aux sons en tant qu'unités physiologiques. Elle étudie le côté physique, physiologique et neurologique de la parole : acoustique, phonation, articulation, à l'aide d'appareils sophistiqués en 3D. Une branche récente considère les phénomènes psychiques correspondants et détermine comment, dans chaque cas particulier, une image verbale motrice se réalise et se transmet pour provoquer chez l'auditeur une image auditive correspondante.

La phonétique n'a pas à tenir compte du signifié, elle ne s'occupe que des éléments phoniques de la parole ; on peut étudier phonétiquement une langue qu'on ne comprend pas. Elle analyse toutes les manifestations sonores signifiantes du langage humain. Elle étudie aussi les objets sonores et leurs comportements en tant que constituants d'une structure sonore organisée. Elle s'intéresse aux sons en tant qu'unités de cette structure.

La distinction entre phonologie et phonétique repose sur une dichotomie fondatrice de la linguistique moderne, due à Saussure, opposant forme et substance. Une langue donnée est une forme, soit une somme de représentations mentales que les locuteurs ont mis en place en apprenant cette langue et qu'ils manipulent quand ils communiquent. Cette forme s'exprime et s'observe parce qu'elle peut se matérialiser dans la substance sonore. La langue est une forme tandis que la substance est la parole.

La phonologie qui étudie les sons du langage a pour objet de les décrire. Elle analyse les sons et les règles qui conduisent à l'organisation de la structure sonore dans la chaîne verbale. Le matériel linguistique auquel le phonologue se réfère est le corpus. C'est un ensemble de données collectées, destinées à être l'objet de l'analyse phonologique. Tobias Scheer (2006) souligne que les phonéticiens pensent que la totalité de la variation sonore est due à un facteur physique et qu'ils n'admettent aucune autre causalité.

Nous passons à la phase d'interprétation des phonèmes par rapport au statut social du locuteur, sa région, du fait qu'il n'existe aucune norme explicite de la phonologie du français. Le seul contrôle qui s'exerce sur la prononciation est de nature sociale. Nous devons tenir compte et se pencher dans notre analyse sur « ce qui est dit et non pas de ce qui aurait pu être dit ».

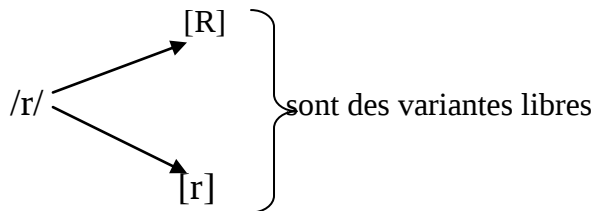
9. La méthode

La démarche consiste à généraliser des corrélations du cadre théorique, à déterminer l'ensemble des caractères appartenant aux concepts suivant comme : la variante libre, la variante complémentaire, la pertinence, la paire minimale, la neutralisation... Toutes ces données qui représentent des outils d'apprentissage théoriques, serviront de cadre d'analyse phonologique.

10. La variante libre

Un locuteur français peut prononcer le mot « roue » avec un [R] grasseyé ou un [r] roulé. S'il réalise [Ru] ou [ru], cette suite de phonèmes désigne pour le locuteur le même signifié, c'est à dire, une roue motrice. On dira que [R] et [r] sont des réalisations différentes d'un même phonème. Ils constituent des variantes libres. Ils sont en distribution libre.

Les variantes libres sont liées à des facteurs extérieurs, exogènes au système de la langue. Les facteurs qui déterminent leur apparition relèvent de la variation linguistique c'est-à-dire une prononciation régionale comme le breton, le savoyard, le normand, l'alsacien, le provençal.

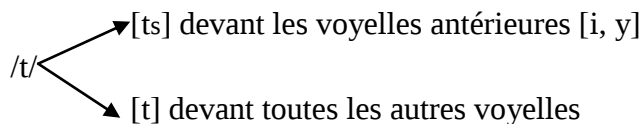


En revanche, en arabe le [R] grasseyé correspond à la consonne [ġ] غ dans غسل [ġæsælæ] « laver » et [r] roulé à la consonne vibrante ر dans رسل [ræsælæ] « transmettre ». [ġ] et [r] sont deux phonèmes distincts, oppositifs, du fait qu'on a deux sens différents.

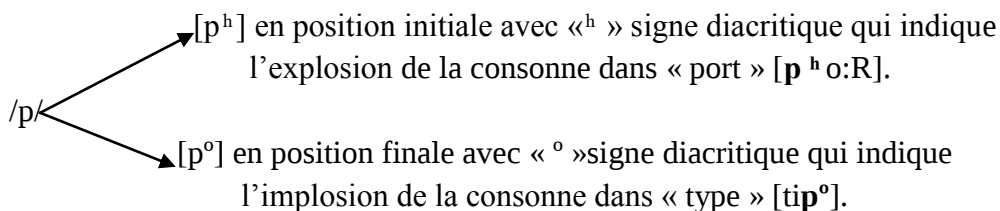
11. La variante combinatoire

Dans certains cas, on ne peut pas opposer un son à un autre parce que les deux ne figurent jamais dans le même environnement.

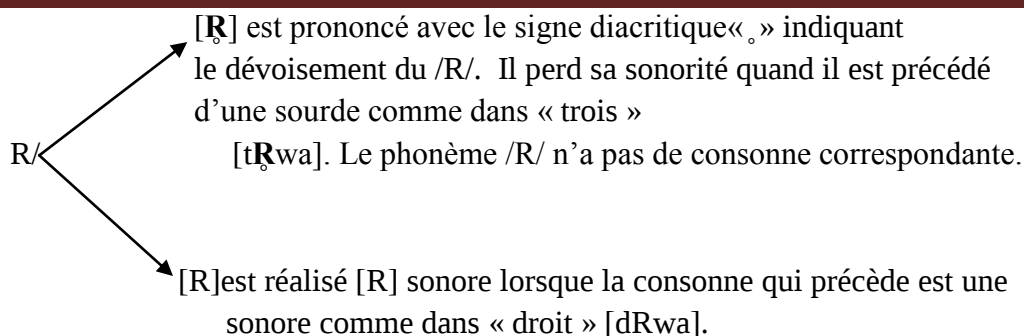
On prend l'exemple de [ts] qu'on entend en français québécois devant les voyelles antérieures fermées [i] et [y] comme dans « tire » [tsiR] et « tu » [tsy]. En revanche, il est réalisé [t] avec toutes les autres voyelles. Dans ce parler, là où on prononce [ts] on ne prononce jamais [t] et inversement.



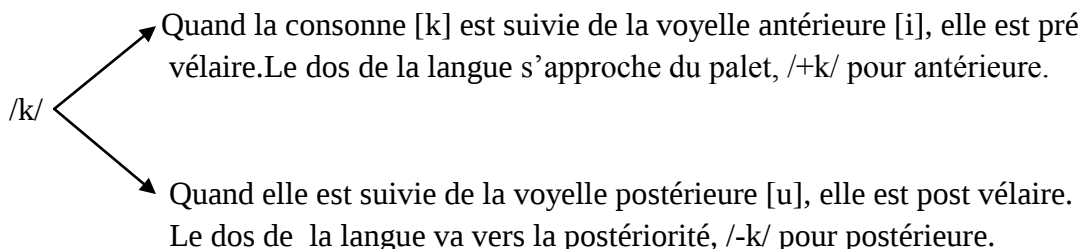
La réalisation de /p/ est différente selon sa position initiale ou finale dans le mot.



On peut dire que [p^h] et [p^o] sont des variantes combinatoires. Ils constituent des variantes complémentaires, positionnelles. Ils sont en distribution complémentaires du fait qu'ils ne peuvent pas apparaître dans le même environnement phonétique. Ce sont des allophones. La production de /R/ précédée ou suivie d'une consonne sourde ou sonore est réalisée différemment.



[R̥] et [R] constituent des variantes combinatoires, complémentaires. Ils sont en distribution complémentaire. Ils forment des allophones. La consonne antérieure [k] change de lieu d'articulation quand elle est suivie de la voyelle antérieure [i] ou de la voyelle postérieure [u].



Les deux sons sont donc en distribution complémentaire. On ne peut pas avoir de paires minimales à partir des variantes combinatoires, et par conséquent on doit considérer les deux sons comme des variantes d'un même phonème.

12. L'assimilation

C'est l'influence des sons les uns sur les autres dans la chaîne parlée. Un son peut perdre ou obtenir un autre trait articulatoire comme la sonorité ou la surdité, avec le contact d'un autre son qui lui est contigu, correspondant et le plus fort assimile le plus faible en lui transmettant un de ses traits articulatoires.

12.1. Assimilation progressive

Soit le mot « journalisme ». Nous devons d'abord le transcrire phonétiquement [ʒuR+na+lis+mə]. On a 4 syllabes. Après la chute de la voyelle finale [ə]. La consonne finale [m] va se joindre à la 3^{ème} syllabe, d'où on aura [ʒuR+na+lism].

La consonne sourde [s] est une consonne forte. Elle assimile la consonne sonore [m] faible en lui transmettant un de ses traits articulatoires qui est la surdité. Comme la consonne [m] n'a pas de consonne sourde correspondante, le dévoisement est représenté par le signe diacritique « ̥ » d'où on aura [ʒuRnalism̥], une assimilation progressive, le son [m] est assimilé.

12.2. Assimilation régressive

Soit le mot « absent ». Nous transcrivons phonétiquement [ab+sã] avec 2 syllabes. La première syllabe se termine par la consonne sonore [b] appelée consonne implosive [b^o]. La consonne [b] est devenue faible par sa position finale dans la première syllabe. En revanche, la consonne sourde [s] est devenue forte par sa position initiale dans la deuxième syllabe. Alors, [s] va transmettre un de ses traits articulatoires à [b] à savoir la surdité d'où [b] devient [p], du fait que c'est la consonne correspondante à [b], d'où on obtient [apsã], une assimilation régressive, le son précédent [b] assimilé.

12.3. Assimilation régressive et progressive dans un même mot

Soit le mot « séisme ». Il y a à la fois, une assimilation progressive et régressive.

12.3.1. Assimilation régressive

L'opposition entre /s/ et /z/ tend à se neutraliser devant la consonne sonore [m] d'où on aura [seizm]. La neutralisation de /s/ et /z/ est représenté par un symbole un archiphonème. Il regroupe les oppositions, entre les deux phonèmes, représentées par /Z/, et on obtient /seiZm/.

12.3.2. Assimilation progressive

La transcription phonétique de « séisme » [se+is+mə] constitué de 3 syllabes. Après la chute de la voyelle finale [ə], on aura [se+ism], avec 2 syllabes, car la consonne nasale [m] s'est jointe à la deuxième.

Dans cet environnement phonétique, la consonne forte sourde [s] assimile la consonne sonore nasale [m] en lui transmettant un de ses traits articulatoires, à savoir, la surdité. La consonne [m] qui n'a pas de consonne correspondante, le dévoisement est alors indiqué par le signe diacritique « ˥ », d'où on aura [seism˥], une assimilation progressive.

13. La pertinence

Elle remplit une fonction oppositive dans le système de la langue, par exemple :

[ba]= bas ~ [pa]= pas

Les deux phonèmes, l'occlusive bilabiale sonore /b/ et l'occlusive bilabiale sourde /p/, sont distincts, différents. L'opposition entre les phonèmes est pertinente du fait qu'elle nous permet de distinguer entre « bas » et « pas ».

Soit les phrases suivantes « Je ne connais pas », « Tu ne connais pas ». L'opposition entre [ʒənkənepa] et [tynkənepa] est pertinente du fait qu'elle indique la différence entre la 1^{ère} et la 2^{ème} personne du singulier.

En revanche, l'alternance [ʒnəkənepa / ʃkənepa] n'est pas pertinente car ses deux segments ont la même valeur significative.

14. La syllabe

La syllabe, d'après F. de Saussure, est une unité phonétique fondamentale intermédiaire entre le phonème et le mot. (F de Saussure, 1916, p.144) Carvalho et al, définissent la syllabe du point de vue psycholinguistique comme l'unité linéaire minimale, et non le segment. Elle constitue l'unité porteuse de ton, et de l'accent. (Carvalho et al, 2010, p.146) Ils expliquent comment délimiter la frontière de la syllabe, si dans une chaîne de sons, on passe d'une implosion à une explosion, on obtient un effet particulier qui est l'indice de la frontière de la syllabe.

Soutet souligne, « selon les travaux contemporains de phonétique articulatoire, et appuyés par des études acoustiques, la syllabe est caractérisée par une tension croissante des muscles de l'appareil phonatoire, suivie d'une tension décroissante. Le son qui procède d'une tension croissante est dit implosif, celui qui procède d'une tension décroissante est dit explosif ». (Soutet, 1995, p.222).

La syllabe est une composante importante de la phrase. Son étude consiste à déterminer comment les allophones sont prononcés en groupes divisibles à l'intérieur du mot. Elle fait partie de la phonologie puisque personne n'a réussi à isoler l'aspect phonétique qui permettrait de diviser les suites de sons en syllabes.

La syllabe ouverte se termine par un noyau (voyelle), en revanche la syllabe fermée par la coda (consonne).

15. Identification et reconnaissance des phonèmes d'une langue

Nous allons rassembler des paires de mots qui ne se différencient que par un seul phonème, afin d'identifier des unités distinctives qui sont les phonèmes. Ces traits phonologiques oppositifs ont été empruntés de la phonétique. Soit les exemples suivant : [kã] / [gã] ~ [tã] / [dã], chacune de ces unités se distingue des autres par une seule différence et cette différence est pertinente.

- L'opposition entre /k/ et /g/ est pertinente puisqu'elle permet de distinguer « camp » [kã] de « gant » [gã].
- L'opposition [t] et [d] est pertinente puisqu'elle permet de distinguer « temps » [tã] et « dent » [dã].

16. La paire minimale

Une paire minimale en phonologie désigne une opposition de deux mots qui ne se distinguent que par un seul phonème. C'est la recherche de paires minimales qui sert au linguiste à distinguer les phonèmes d'une langue. Le phonologue posera l'existence de deux phonèmes distincts là où il y aura distinction de sens.

Le français distingue /p/ et /b/, /t/ et /d/ et il est facile de trouver des paires minimales qu'attestent cette opposition phonologique « pain [pẽ] ~ bain [bẽ] » et « thon [tõ] ~ don [dõ] ».

Dans la recherche de paire minimale, il convient de prendre en compte les faits de position et de comparer les phonèmes différents en positions identiques (initiale, intervocalique et finale). L'existence d'une paire minimale montre que les deux phonèmes qui distinguent les unités linguistiques sont deux phonèmes distincts.

Si dans un mot, nous commutons un phonème par un autre, ayant la même position, le même environnement phonétique, et le sens change, nous pouvons dire que ce sont deux phonèmes différents. Ce processus s'appelle la commutation, la substitution.

Nous allons commuter des phonèmes c'est-à-dire substituer un phonème par un autre, afin de remarquer s'il y a une modification de signifié.

- La commutation des phonèmes en position initiale

• part [pa:R] ~ barre [ba:R]

- La commutation en position intervocalique :

• rappais [Rapɛ] ~ rabais [Rabɛ]

- La commutation en position finale :

• dope [tɔp] ~ taube [tɔb]

17. Les phonèmes vocaliques

Dans le cas des voyelles, on a tendance à opposer les phonèmes en syllabe ouverte et en syllabe fermée. Ainsi, en syllabe ouverte, on peut opposer /i/ et /u/ dans une paire minimale comme /si/~su/ (si-sous), /i/ et /e/ dans une paire minimale comme /si/~se/ (si - ses). En syllabe fermée, on peut opposer /ɛ/~ê/ dans une paire minimale comme /fɛt/~fêt/ (feinte -faite).

18. Les phonèmes consonantiques

En position initiale, j'oppose le phonème /p/ dans |põ/ = pont à [b, t, d, f, v] afin d'obtenir des paires minimales

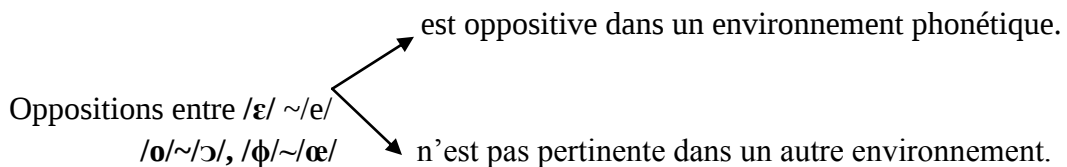
Axe paradigmatique

|bõ/ = bon.
|tõ/ = ton
|dõ/ = don
|fõ/ = font
|võ/ = vont

En position finale, on peut procéder de manière similaire. Ainsi, dans le cas du phonème /p/, on peut opposer :

|tip/ type
|tiʒ/ tige
|tiR/ tire

19. La neutralisation



Deux sons comme [ɛ] et [e] peuvent s'opposer dans un environnement phonétique, mais pas dans un autre. On trouve les deux en syllabes ouvertes : /sɛ/ ~ /se/ (sait-ses). Il y a une opposition entre le /ɛ/ et le /e/ dans « sait » et « ses », et cette opposition est pertinente, oppositive ; elle nous permet d'obtenir une paire minimale. En revanche, en syllabe fermée, on ne trouve que /ɛ/ comme /sɛR/ (sert), c'est-à-dire, l'opposition se neutralise en syllabe fermée.

L'opposition entre /ɛ/ et /e/ existe en syllabe ouverte, mais elle est neutralisée en syllabe fermée. Lorsqu'une opposition phonologique n'est plus distinctive dans certains contextes linguistiques, on dit qu'il y a neutralisation de cette opposition.

En français, l'opposition entre /ɛ/ et /e/ est mise en évidence par la paire minimale lait /ɛ/ et les /e/. En revanche, si l'on considère le mot mer /mɛR/, on ne rencontrera jamais le phonème e/ dans la même position : la voyelle s'ouvre nécessairement en syllabe fermée. Ainsi, on dit qu'en français l'opposition /ɛ/ et /e/ est neutralisée en syllabe fermée. L'opposition n'existe qu'en syllabe ouverte.

19.1. La pertinence de l'opposition

L'opposition entre /ɛ-e/ ~ /ɔ-o/ ~ /œ-ɸ/ est pertinente en syllabe ouverte.- [lɛ] et [le] s'opposent puisque nous pouvons opposer « lait » à « les ».

19.2. La neutralisation de l'opposition

- en syllabe non accentuée (atone) comme « maison » [m(e/ɛ)zɔ̃], l'opposition entre /ɛ/ et /e/ tend à se neutraliser en syllabe non accentuée.
- en syllabe accentuée (tonique) ouverte entre /o/ et /ɔ/ comme dans seau [so/ɔ] et sot [so/ɔ], l'opposition phonologique est non distinctive dans cet environnement.
- en syllabe accentuée fermée suivi du [R] comme dans pêcheur [pɛʃ(ɸ/œ)R], l'opposition n'est pas distinctive.

20. L'archiphonème

C'est une unité phonologique qui regroupe toutes les oppositions de deux phonèmes ayant le même environnement phonétique et la même position. L'opposition /ɛ-e/ ne peut en français fonctionner qu'en syllabe ouverte lait-les /lɛ~le/. En revanche, en syllabe fermée /ɛ/ : mer, terre ; et en syllabe désaccentuée comme maison [mɛ-me], elle est neutralisée et seule paraît le /ɛ/. On note

l'archiphonème à l'aide d'une lettre majuscule, il sera noté /E/ : /mER/ et /mEzø/. L'opposition ne se réalise pas dans les positions finales.

En français, l'opposition entre le /o/ fermé et le /ɔ/ ouvert se neutralise en fin de mot. En effet, réalise fermé, /ɔ-o/ dans sot /sO/. L'opposition tend aussi à se neutraliser en syllabe fermée comme dans port [pɔ:R] d'où l'on obtient /pO;R/ avec l'archiphonème /O/. L'opposition entre /œ/ et /ø/est neutralisée en syllabe fermée comme dans odeur [odœR] d'où l'on obtient [odœ:R] avec l'archiphonème ouvert/odø:R/.

Il y a une opposition

- 1 : entre /ε/~e/ et cette opposition est distinctive en syllabe ouverte, donc on obtient une paire minimale.
- 2 : entre /ε/ ~e/ et cette opposition n'est pas distinctive en syllabe fermée, d'où il y a une neutralisation de cette opposition indiquée par un archiphonème /E/.

21. Neutralisation de l'opposition entre consonnes sourdes et sonores

En français, les consonnes sourdes [p, t, k, f, s, ʃ] et les consonnes sonores correspondantes [b, d, g, v, z, ʒ] forment des archiphonèmes p/b, t/d, k/g, f/v, s/z, ʃ/ʒ. Devant une consonne sourde, ces archiphonèmes réalisent un phonème sourd et réalisent un phonème sonore devant une consonne sonore.

Je prends l'exemple suivant « obscène » ; l'opposition entre [p-b] tend à être neutralisée devant la consonne sourde [s], d'où on aura [ɔbsɛn] ou [ɔpsɛn]. La neutralisation de l'opposition est indiquée par un archiphonème /P/, d'où on obtient /ɔPɛn/. Nous allons tenter de proposer un corpus personnel, représentant une langue imaginaire, qui renferme les notions théoriques acquises. Ce dernier servira comme un échantillon d'une analyse phonologique.

22. Le corpus :

Soit le corpus suivant qui constitue une langue imaginaire.

[k ^h ɔl] = venir	[tsi] = tu	[dyp ^o] = chaise
[dup ^o] = table	[pɾal] = porte	[k ^h ɔ:v] = partir
[ɛz] = œuf	[li:z] = dessiner	[p ^h yk] = dormir
[lis] = manger	[ɛg] = œuf	[bɾal] = voir
[to] = toi	[p ^h ys] = dormir	[seismɔs] = séismos

Questions :

- 1- Relevez les variantes libres de cette langue.
- 2- Relevez les paires minimales, et analysez.
- 3- Que pensez-vous de [p^h] et [p^o] ?

- 4- Que pensez-vous de [ts] et [t] ?
- 5- Que pensez-vous de [R] et [R̥] ?
- 6- Que pensez-vous de [i] et [i:] ?
- 7- Que pensez-vous des voyelles de cette langue ?
- 8- Analysez le mécanisme d'assimilation dans « séismos ».
- 9- Quels sont les phonèmes de cette langue ?

La solution proposée:

1 : Recherche des variantes libres :

1.1 : [ɛz] ~ [ɛg] ont le même sens « œuf » donc [z] et [g] sont des variantes libres, en distribution libre.

1.2 : [p^hyk^o] et [p^hys] ont la même valeur significative « dormir » donc [k] et [s] sont des variantes libres, en distribution libre.

2 : Recherche de paires minimales :

2.1 : [k^hɔl] = partir ~ [k^hɔ:v] = venir ; les deux mots n'ont pas le même sens. Ils ne se distinguent que par les phonèmes [l] et [v] ayant la même position finale et le même environnement phonétique. Ils constituent une paire minimale.

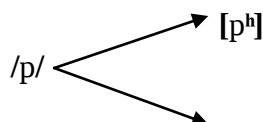
2.2 : [dup^o] = venir ~ [dyp^o] = chaise ; les deux mots n'ont pas le même sens. Ils ne se distinguent que par [u] et [y] ayant la même position médiane et le même environnement phonétique. Ils forment une paire minimale.

2.3 : [to] = taux ~ [tsy] = tu. Les deux mots n'ont pas le même sens. Ils ne se distinguent que par [o] et [y] en position finale et ayant le même environnement phonétique. Ils forment une paire minimale.

2.4 : [bRa]l] = voir ~ [pRa]l] = porte. Ils n'ont pas la même valeur significative. Ils ne se distinguent que par [b] et [p] en position initiale avec le même environnement phonétique. Ils constituent une paire minimale.

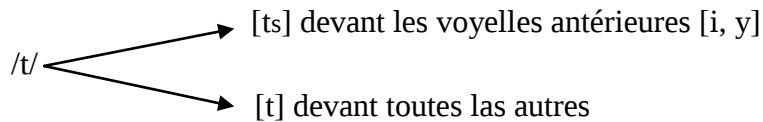
2.5 : [lis] = manger ~ [li:z] = dessiner. Ils ne se distinguent que par [s] et [z] ayant la même position finale et le même environnement phonétique. Ils forment une paire minimale.

3 : La consonne occlusive, explosive [p^h] comme dans [p^hyk], est toujours en position initiale du mot, en revanche l'implosive [p^o] dans [dup^o], en position finale. Ce sont des variantes combinatoires en distribution complémentaire, du fait que [p^h] et [p^o] n'apparaissent jamais dans le même contexte / environnement phonétique. On les appelle des variantes positionnelles. Certains les nomment aussi des allophones.



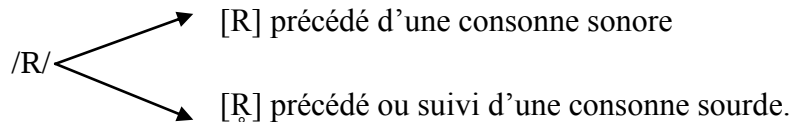
[p°]

4 : Dans le français québécois le /t/ se prononce :



[ts] et [t] n'apparaissent pas dans le même environnement phonétique. Elles sont appelées des variantes complémentaires, positionnelles. Elles sont en distribution complémentaire. On les appelle aussi des variantes combinatoires. Ils ne forment pas de paire minimale.

5 : [R] et [R̥] sont appelés des variantes combinatoires du fait qu'ils n'apparaissent jamais dans le même environnement phonétique. [R] demeure sonore quand il est précédé d'une consonne sonore comme dans [bRa] = voir. En revanche, [R̥] perd sa sonorité quand une consonne sourde le précède comme dans [pRa] = porte. Cette désonorité est indiquée par le signe diacritique [̥]. Ils sont en distribution complémentaire. Ils sont aussi nommés des variantes complémentaires, ou des allophones. Ils ne peuvent pas constituer de paire minimale.



6 : [i] et [i:] sont des voyelles en distribution complémentaire. Elles apparaissent dans différents environnements phonétiques. La voyelle brève [i] apparaît devant une consonne sourde comme [lis] = manger. Quant à la voyelle longue [i:], elle devient longue lorsqu'elle est suivie de la consonne allongante [z] comme dans [li:z] = dessiner.

Elles sont appelées des variantes combinatoires ou allophones.

7 : Les voyelles de cette langue sont :

- fermées quand elles sont suivies des consonnes sourdes ou en syllabe ouverte.
- ouvertes devant les consonnes sonores.

8 : Le mécanisme d'assimilation dans « séismos ».

Je transcris phonétiquement le mot séismos [seismos]

Le phonème sourd /s/ va assimiler la consonne nasale sonore /m/ en lui transmettant le trait articulatoire qui est la surdité, il devient [ɱ] avec le signe diacritique [̥] qui indique la surdité, d'où on aura [seismos̥]. On parlera d'une assimilation progressive.

Le phonème sonore /m/ va assimiler la consonne sourde /s/ en transmettant le trait de la sonorité, d'où il devient /z/, du fait c'est la consonne correspondante. On aura alors [seizmɔs]. Nous pouvons que l'opposition entre /s/ et /z/ tend à se neutraliser devant la consonne sonore [m]. Cette neutralisation est indiquée par un archiphonème /Z/ qui regroupe les oppositions entre [s] et [z] d'où on obtient /seizZmɔs/.

9 : Les phonèmes de cette langue sont : répertoire

Nous n'allons lister qu'un seul phonème qui représente les variantes libres et les variantes combinatoires [k, ɔ, l, d, u, p, ε, z, i, t, o, R, a, y, v, b, e, m]

Conclusion

Je pourrais conclure qu'avec les notions théoriques exhaustives et détaillées ainsi qu'une prise en charge convenable de l'enseignant, et un enseignement approprié, les étudiants peuvent accéder à l'acquisition de la phonologie.

J.M. Defays (2003, p.15) s'appuie sur l'enseignement qui représente selon lui, un des moyens d'apprentissage d'une langue, qui se caractérise par l'intervention de l'enseignant. L'apprentissage désigne tout processus personnel qui a pour conséquence l'appropriation de nouvelles connaissances. L'acquisition est la finalité de tout apprentissage.

Les étudiants doivent par conséquent avoir des outils nécessaires pour atteindre l'objectif, comme le cadre théorique dans notre situation. Il faudrait en outre que l'enseignant ait une parfaite maîtrise de la phonologie. Il doit aussi faire beaucoup d'exercices d'applications afin de parvenir à la finalité à savoir permettre aux étudiants d'être capable de faire une analyse phonologique de n'importe quelle langue.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- CARVALHO, J-B., WAUQUIER, S. (2010). *Comprendre la phonologie*, Linguistique nouvelle. PUF.
- CARTON, F. (et al.). (1983). *Les accents des français*, Paris : Hachette.
- CHOMSKY, N., HALLE, M. (1973). *Principes de phonologie générative*, traduction de Pierre Encrevé, Paris : Editions du seuil.
- DUCHET, J-L. (1981). *La phonologie*. Paris : P.U.F. (Que sais-je n°1875).
- LARAMEE, A., VALLEE, B. (1991). *La recherche en communication, Eléments de méthodologie*. Presse de l'Université du Québec, Télé Université. Collection : Communication organisationnelle.
- LEON, M., LEON, P. (1997). *La prononciation du français*. Linguistique 128, sous la direction de Claude Thomasset, Nathan Université.
- LEON, P., SCHOGT., H, BURSTYNKY, E. (2000). *La phonologie, Les écoles et les théories*. Paris : Klincksieck.
- MALMBERG, M. (1954). *La phonétique*. Que sais-je ? PUF, 12^e édition.
- MARTIN, P. (1983). *Eléments de phonologie fonctionnelle : Théories et exercices*, Chicoutimi : Gaëtan Morin Ed.
- MARTINET, André. (1980). *Eléments de linguistique générale*, Paris : A. Colin, (Chap.3 : L'analyse phonologique, pp.61-100).
- MOUNIN, G. (1987). *Clefs pour la linguistique*, Paris : Seghers, (p.103-124 : la phonologie).
- SAUSSURE, F. (1916). *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- SCHEER, T. (2004). *Précis de structure syllabique*. Accompagné d'un appareil critique. Préface de Pierre Encrevé. Editeur : ENS Editions
- SOUTET, O. (1995). *Linguistique*, Paris : P.U.F., (3^{ème} ed), troisième partie, chap. I. II, « La phonologie » (A : La phonologie structurale ; B : Phonologie et morphologie), pp 226-233.
- SYNCLAIR, J. (2004a). *Trust the Text. Language, Corpus and Discourse*. Edited with Ronald Carter. London/ New York : Routledge.
- TROUBETZKOY, N. S. (1964). *Principes de phonologie*, Paris : Klincksieck.